

Service Veille et Sécurité Sanitaire et
Environnementale des Vosges

Affaire suivie par : Christophe LANGEVIN
Téléphone : 03 83 39 30 30
Courriel : ARS-GRANDEST-DT88-VSSE@ars.sante.fr

Epinal, le 10 juin 2024

MADAME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES
HAUTES VOSGES

24, rue de la 3ème DIA

88310 CORNIMONT

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé.

MAIRIE DE CLEURIE/CCHV

Prélèvement : 00183439
Unité de gestion : 0318 MAIRIE DE CLEURIE/CCHV
Installation : 001235 CLEURIE (UDI)
Point de surveillance : 0000000569 RESEAU CLEURIE
Commune : CLEURIE
Localisation exacte : CUISINE 7 ROUTE DE PERIFAING

Prélevé le : jeudi 06 juin 2024 à 11h19
par : EUROFINS, BELLET CONSTANCE
Type d'eau : EAU DISTRIBUEE SANS
DESINFECTION

Analyses effectuées par : EUROFINS HYDROLOGIE EST 5401
Type de l'analyse : D1D2 Référence laboratoire : 24M050396-002

Commentaires

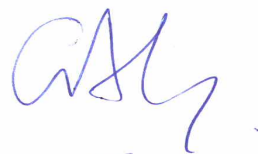
Résultats d'analyses	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX					
Nickel	1,0 µg/L		20,00		
Cuivre	0,155 mg/L		2,00		1,00
Plomb	0,8 µg/L		10,00		

Conclusion sanitaire sur l'ensemble des résultats

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité réglementaires en vigueur (limites et références) pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en métaux ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Le Directeur Général de l'Agence
Régionale de Santé Grand Est et
par délégation

La Déléguée territoriale



Cécile AUBREGÉ-GUYOT